

Évitez le stress et les pertes financières en choisissant la garantie Intégri-T

Obtenez une protection financière allant jusqu'à 40 000 \$ pour seulement 750 \$ *

Exemples d'éléments garantis

- / Toiture, comble, isolation
- / Structure et enveloppe du bâtiment
- / Fondation, mur, dalle de béton
- / Revêtement intérieur et extérieur, sous-plancher
- / Portes et fenêtres
- / Électricité, plomberie, chauffage, ventilation
- / Infiltration d'eau, moisissures, usure prématurée des matériaux
- / Thermopompe

Voir le texte de garantie pour les détails et exclusions.

Un investissement qui protège gros!

Il suffit de faire le calcul !

Pour une propriété valant 350 000 \$, les frais de la garantie Intégri-T représentent moins de 0,3%* de la valeur totale. En cas de vices cachés, la valeur des travaux peut représenter des milliers de dollars. Ne prenez aucun risque et protégez-vous avec Intégri-T.

*Peut varier selon la valeur de la propriété



Réalisez votre transaction immobilière sans craindre les conséquences des vices cachés.

Contactez-nous pour plus d'information.

integri-t.ca
info@integri-t.ca
1 844 787-3450

ACQ Résidentiel, partenaire du programme

RE/MAX Québec s'est associé à l'Association de la construction du Québec (ACQ) pour offrir le programme de garantie Intégri-T. Sa division, ACQ Résidentiel, administre des plans de garantie depuis plus de 25 ans. L'ACQ Résidentiel est spécialisée dans le contrôle de qualité des bâtiments, la gestion des risques et la conciliation.

Août 2020



En partenariat avec



En partenariat avec



**LA SOLUTION CLÉ
AUX VICES CACHÉS**



Pourquoi choisir la garantie Intégri-t ?

Que vous soyez un vendeur ou un acheteur, Intégri-T permet de limiter les conséquences financières, d'éviter le recours aux tribunaux et d'assurer une gestion simple, efficace et harmonieuse en cas de découverte de vices cachés.

La solution clé aux vices cachés !

La garantie Intégri-T vise à sécuriser les acheteurs comme les vendeurs à la suite d'une transaction immobilière. Elle permet de réduire considérablement le stress relié à la découverte de vices cachés et offre une protection financière importante.

En plus de la couverture financière en cas de découverte de vices cachés, notre service d'accompagnement assure une prise en charge rapide et complète qui permet aux acheteurs et aux vendeurs d'éviter un processus judiciaire fastidieux et très coûteux !

« Je considérais vendre sans garantie légale, mais mon courtier m'a démontré qu'il était plus avantageux de vendre avec Intégri-T. »

Vous souhaitez vendre en toute sécurité ?

Offrez à vos acheteurs la protection financière allant jusqu'à 40 000 \$ pour une période de 2 ans.

- + Permet d'attirer plus d'acheteurs potentiels
- + Permet de vendre à juste prix grâce à la protection
- + Limite votre responsabilité financière à 5 000 \$ en cas de réclamation supérieure à ce montant
- + Permet de profiter d'un service de conciliation complet par des experts
- + Élimine le stress relié à d'éventuelles poursuites pour vices cachés

Vous souhaitez acheter en toute confiance ?

Obtenez une protection financière allant jusqu'à 40 000 \$ pour une période de 2 ans.

- + Permet de profiter d'un service de conciliation complet par des experts
- + Permet d'effectuer des travaux correctifs plus rapidement
- + Réduit considérablement le stress relié aux pertes financières

Et en cas de vices cachés... comment fonctionne la garantie ?

C'est très simple... on s'occupe de tout !

Que vous soyez le **vendeur** ou l'**acheteur**, vous profitez d'un service d'accompagnement complet et d'une prise en charge du dossier par nos experts en cas de réclamation.

- + Aucuns frais d'avocat à débours
- + Évite le recours aux tribunaux
- + Assure une gestion simple et rapide en cas de réclamations
- + Libère de la paperasse administrative et des démarches fastidieuses
- + Facilite les relations entre les acheteurs et les vendeurs